



12 février 2010

MODIFICATION DES MOYENS ALLOUES AU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément aux termes du contrat de liquidité confié par la société NextRadioTV à la société EXANE BNP PARIBAS, les moyens suivants ont été retirés au contrat de liquidité en date du 9 février 2010 :

- 12 000 Titres NextRadioTV
- 100 000 Euros (en sicav monétaires et disponibilités)

Il est rappelé que lors du bilan précédant arrêté au 31 décembre 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 24 313 Titres NextRadioTV
- 306 608 Euros (en sicav monétaires et disponibilités)